

TONG REN INSTITUT

CONGRES 2018

METHODES TRADITIONNELLES CHINOISES DE SANTE

Hébergement et Restauration :

LIEU DE RENCONTRE :

Le Congrès (et ses diverses activités) se déroule à Saintjacut de la mer (22) au bord de mer à 10 minutes en voiture de **Dinard (35)** et de l'aéroport de Pleurtuit dans une grande propriété de grande tenue avec capacité d'accueil suffisante pour le bon déroulement du congrès.

Le lieu : L'ABBAYE DE SAINTJACUT DE LA MER Voir le site : www.abbaye-st-jacut.com

Le choix du lieu remplit plusieurs avantages :

- **le bord de mer** pour profiter d'un climat agréable et bénéfique : promenade le long du littoral et sur la plage ; grand air marin breton (sain et vivifiant) ; jardin protégé et point de vue reposant ; lieu de villégiature par excellence ; possibilité d'arriver avant et de rester après pour se reposer.
- **l'unité de lieu** : hébergement sur place ; chambres individuelles ; chambres à partager ; chambres pour couples ; restauration de qualité ; régimes spéciaux possibles ; appropriée à nos pratiques ; salles de tailles diverses, capacités suffisantes.
- **proximité des grandes villes** et lieux touristiques Les inscriptions et réservations des chambres et des repas est à prévoir au plus tôt.

PROCEDURE D'INSCRIPTION :

Chambre et repas peuvent être libres hors des structures de l'Abbaye : hôtels et restaurants dans cette petite ville de bord de mer, ou à Dinard, à Saintmalo, etc. La réservation chez l'habitant (voir liste disponible), la formule camping-car et autres formes de séjours (individuelles ou collectives) sont à organiser par vous même.

o Option N°1 : pour ceux qui désirent séjourner sur place à l'Abbaye :

L'Abbaye n'est pas un hôtel restaurant, mais une structure d'accueil de groupes qui peut assurer des repas ⁽¹⁾ sur réservations préalables, et mettant à la disposition un certain nombre de chambres individuelles ou à plusieurs. D'autre part les places en chambres sont limitées.

¹ Possibilité de « repas spéciaux »(1/-sans gluten, 2/-végétarien) à mentionner lors de votre inscription. Les repas sont très diversifiés et de qualité. Il a été demandé qu'il n'y ait pas de viande mais des poissons, des œufs et des légumes, fromages divers, etc. Les desserts proposés peuvent être remplacés par un plateau de fruits pour ceux qui préféreront, sur simple demande sur place. Si vous désirez quelques jours en plus, prendre contact directement avec l'Abbaye, en précisant votre inscription au Congrès.

Les codes ont changé. Le service de réservation demande une inscription en « pension complète » afin d'assurer l'hébergement et la restauration sur place.

Aux conditions suivantes :

« pour participer à la totalité du congrès : arrivée le 31/01/2018 dans l'après-midi et départ le 04/02/2018 dans l'après-midi.

- *Pension Complète en chambre individuelle = 245€*
- *Pension complète en chambre partagée = 219.40€ »*

Ce qui signifie que les repas et les chambres sont ainsi assurés pour la totalité du séjour.

- Un « Pass spécial congrès nominatif » sera remis à l'arrivée permettant de rentrer dans la salle de restauration à chaque repas.
- Pour les chambres partagées : il est indispensable d'assurer la double inscription conjointement afin de préciser les noms des deux personnes partageant la même chambre (une seule enveloppe avec les deux chèques).

Un ajout a été mentionné :

« Pourront être retirés de la formule ci-dessus : Le dîner du 31/01 = - 11€ et /ou le déjeuner du 04/02 = - 14€ »

Seule dérogation à cette inscription en « pension complète ». Les autres propositions possibles ne rentrent pas dans le cadre de la « pension complète ». *Il est inutile de proposer des conditions qui ne rentrent pas dans le cadre demandé par l'organisation des réservations.*

o **Option N°2** : pour ceux qui désirent se restaurer à l'Abbaye :

« Les repas peuvent être pris indépendamment pour les participants à la journée ou ceux logés à l'extérieur : Petit déjeuner : 6€ ; Déjeuner : 19€ ; Dîner : 13€ »

Ce qui signifie que pour bénéficier de ce service restauration, une inscription préalable est indispensable également, en respectant les délais d'inscription, et en fonction des places disponibles. Les inscriptions tardives aux repas ne pourront pas être prises en considération. Les « tickets d'entrée au restaurant » seront remis lors de votre arrivée à l'accueil de l'Abbaye. Ils seront obligatoires afin de rentrer dans la salle de restauration à chaque repas.

o **votre inscription** :

Ayant opté pour une des deux formules (N°1 ou N°2) : remplir correctement les documents ci-dessous. Joindre le chèque qui correspond à votre choix (à l'ordre de « Association la Providence ») à poster à l'adresse de TONG REN INSTITUT qui gère les inscriptions collectives (l'Abbaye ne peut être contactée – et ne doit pas l'être – pour les détails des inscriptions). Vous recevrez par mail – dès réception de votre courrier pour un dossier complet un avis d'acceptation de votre inscription, validant ainsi votre réservation définitive. Ainsi vous assurez votre séjour à l'Abbaye pour l'option choisie par vous (soit N°1 soit N°2).

A votre arrivée vous recevrez à l'accueil de l'Abbaye une « **fiche de séjour** » vous donnant accès à votre chambre et aux repas, ainsi qu'une facture acquittée en fonction de vos choix.

En cas contraire (hors du quota des chambres disponibles en pension complète – option N°1) vous recevrez par retour un avis par mail, vous permettant ainsi d'opter au plus tôt pour l'option N°2, ou une autre solution hors de l'Abbaye.

Pour les inscriptions tardives (option N°2), vous recevrez un mail par retour vous le signifiant (votre demande ne pouvant être traitée).

PRENOM NOM :

Adresse :

Ville code :

Téléphone Portable :

Mail. (*indispensable pour la confirmation*) :

Pour une inscription³ à la **restauration et à l'hébergement à l'Abbaye** il vous est demandé de remplir ce document, le signer, joindre le paiement à l'enveloppe et d'adresser le tout à : **TONG REN INSTITUT**

Demande par la présente mon inscription :

Remplir ce document complètement et y joindre le règlement (chèque à l'ordre de Association la Providence).

Option N°1 : Hébergement + restauration : fiche individuelle

- Demande par la présente une inscription pour une réservation « **Pension Complète** ».
 - verse ce jour la somme de : mentionner votre choix par un trait de couleur
 - Pension Complète en chambre individuelle = 245 €
 - Pension complète en chambre partagée = 219.40 €

Une fois acquittée votre réservation est définitive. La pension complète inclus les trois repas de chaque jour. Possibilité de rétractation dans les huit jours qui suivent la confirmation d'acceptation.

Option N°2 Restauration : fiche individuelle

Pour les repas « à la journée » Remplir les cases correspondantes à vos choix par le montant dû. Faire l'addition, et joindre le chèque correspondant à ce calcul. Mentionnez à la main pour les repas spéciaux, en précisant votre demande. Possibilité de rétractation dans les huit jours qui suivent la confirmation d'acceptation.

*Il est impératif que les réservations des repas soient faites avant le **20 janvier 2018**. Passé cette date il n'est plus possible de manger sur place, mais au village ou la ville à coté. Les enveloppes et les chèques seront rendus aux intéressés lors du congrès dans un tel cas (ou détruits à votre demande).*

Option N°2 les repas	Petit déjeuner : 6€	Déjeuner : 19€	Dîner : 13€	
Jeudi 01 février 2017				
Vendredi 02 février				
Samedi 03 février				
Dimanche 04 février				
Total €

Option repas spéciaux : 1/- sans gluten 2/- végétarien. A souligner en couleur sur le document à adresser

Soit un total de :

€ à verser en un chèque à l'ordre de « Association la Providence ».

Les chèques sont déposés en Banque en janvier 2018

Date et signature :

² Une par personne en mentionnant qui partage votre chambre si tel est le cas.

³ Seuls les **dossiers complets** seront retenus (simplification des opérations de secrétariat) merci de faire le nécessaire. Pour toutes les autres demandes au sujet de l'hébergement et de la restauration : - d'abord par écrit un mail à : contact@tong-ren-institut.eu
Le responsable du congrès Gérard Timon : par téléphone 0 663 043 892

